

Le gouvernement annonce place nette ... Pour les patrons du ferroviaire privé !

25 mai 2018

Union
syndicale
Solidaires

SUD
Rail

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 25 mai 2018

Le gouvernement annonce place nette ... Pour les patrons du ferroviaire privé !

Sans surprise, tant l'information avait déjà été largement reprise par la presse, le 1^{er} ministre a annoncé aujourd'hui une reprise partielle de sa « dette » du ferroviaire d'ici à 2022. Loin d'être un cadeau pour les cheminot-e-s, cette annonce est avant tout une obligation nécessaire si le gouvernement persiste à vouloir changer le statut juridique des EPIC SNCF en Sociétés Anonymes. C'est également un beau cadeau fait aux entreprises ferroviaires privées qui viendraient candidater à d'éventuels appels d'offres dans des conditions qui, de fait, ne seraient pas les mêmes qu'aujourd'hui.

Personne n'est dupe, depuis 1997 où la SNCF a séparé l'infrastructure de l'exploitation, la dette est à chaque fois mise en avant dès lors qu'il devient urgent de privatiser les profits, mais également le prétexte utilisé pour passer les contre-réformes. Cette fois-ci, ce sont bien des dizaines de milliers de suppressions d'emploi, la fin du statut, la fermeture de milliers de kms de lignes qui sont prévues pour financer cette reprise partielle de la dette, ce que permet évidemment le pacte ferroviaire.

L'Union syndicale Solidaires et la Fédération SUD-Rail, ne peuvent que dénoncer l'absence de perspectives pour le financement du système ferroviaire et réclament le retrait d'un pacte dont les premières victimes seront les usagers et ceux qui organisent au quotidien le transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises.

Concernant le projet de loi avant son passage au Sénat, si des amendements dits « sociaux », ont bien été déposés, leur portée dans une entreprise où la direction fait tout, depuis des années, pour contourner la législation (voir les multiples condamnations dont elle a fait l'objet) et annonce déjà l'ouverture de négociations visant à amoindrir les droits des cheminot-e-s. Leur examen n'est absolument pas de nature à satisfaire les salarié-e-s grévistes qui attendent que le gouvernement retire son projet et s'assoit enfin à la table des négociations, plutôt que de renvoyer les conséquences d'un projet de loi dogmatique à 18 mois de négociations dans la branche et l'entreprise, en vue de signer plus d'une dizaine d'accords.

Pour la Fédération SUD-Rail, un autre pacte ferroviaire est possible ! Le financement de la dette et le statut ne sont que des leures pour nourrir l'appétit du privé. **Cette mauvaise réforme ne règle rien et ne peut pas se construire contre les salarié-e-s censés la mettre en œuvre. Le président de la SNCF et le 1^{er} Ministre doivent entendre leurs voix, retirer leur projet de loi et entamer des négociations tripartites sur de nouvelles bases.**

L'Union syndicale Solidaires et la Fédération SUD-Rail sont également intervenues auprès du 1^{er} Ministre pour dénoncer l'escalade de la répression envers le mouvement social et le climat qui en découle, en pointant les actes de violences policières avérés, les arrestations et les gardes à vues abusives lors des manifestations, en particulier contre les jeunes, la violence contre les habitant-e-s de la ZAD ou la menace de mort d'un président d'université contre un étudiant membre de Solidaires à Nice.



Sans surprise, tant l'information avait déjà été largement reprise par la presse, le 1^{er} ministre a annoncé aujourd'hui une reprise partielle de sa « dette » du ferroviaire d'ici à 2022. Loin d'être un cadeau pour les cheminot-e-s, cette annonce est avant tout une obligation nécessaire si le gouvernement persiste à vouloir changer le statut juridique des EPIC SNCF en Sociétés Anonymes. C'est également un beau cadeau fait aux entreprises ferroviaires privées qui viendraient candidater à d'éventuels appels d'offres dans des conditions qui, de fait, ne seraient pas les mêmes qu'aujourd'hui.

Personne n'est dupe, depuis 1997 où la SNCF a séparé l'infrastructure de l'exploitation, la dette est à chaque fois mise en avant dès lors qu'il devient urgent de privatiser les profits, mais également le prétexte utilisé pour passer les contre-réformes. Cette fois-ci, ce sont bien des dizaines de milliers de suppressions d'emploi, la fin du statut, la fermeture de milliers de kms de lignes qui sont prévues pour financer cette reprise partielle de la dette, ce que permet évidemment le pacte ferroviaire.

L'Union syndicale Solidaires et la Fédération SUD-Rail, ne peuvent que dénoncer l'absence de perspectives pour le financement du système ferroviaire et réclament le retrait d'un pacte dont les premières victimes seront les usagers et ceux qui organisent au quotidien le transport ferroviaire de

voyageurs et de marchandises.

Concernant le projet de loi avant son passage au Sénat, si des amendements dits « sociaux », ont bien été déposés, leur portée dans une entreprise où la direction fait tout, depuis des années, pour contourner la législation (voir les multiples condamnations dont elle a fait l'objet) et annonce déjà l'ouverture de négociations visant à amoindrir les droits des cheminot-e-s. Leur examen n'est absolument pas de nature à satisfaire les salarié-e-s grévistes qui attendent que le gouvernement retire son projet et s'assoit enfin à la table des négociations, plutôt que de renvoyer les conséquences d'un projet de loi dogmatique à 18 mois de négociations dans la branche et l'entreprise, en vue de signer plus d'une dizaine d'accords.

Pour la Fédération SUD-Rail, un autre pacte ferroviaire est possible ! Le financement de la dette et le statut ne sont que des leurres pour nourrir l'appétit du privé. Cette mauvaise réforme ne règle rien et ne peut pas se construire contre les salarié-e-s censés la mettre en œuvre. Le président de la SNCF et le 1er Ministre doivent entendre leurs voix, retirer leur projet de loi et entamer des négociations tripartites sur de nouvelles bases.

L'Union syndicale Solidaires et la Fédération SUD-Rail sont également intervenues auprès du 1er Ministre pour dénoncer l'escalade de la répression envers le mouvement social et le climat qui en découle, en pointant les actes de violences policières avérés, les arrestations et les gardes à vues abusives lors des manifestations, en particulier contre les jeunes, la violence contre les habitant-e-s de la ZAD ou la menace de mort d'un président d'université contre un étudiant membre de Solidaires à Nice.

- Emplacement : PRESSE > Communiqués >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Le-gouvernement-annonce-place-nette-Pour-les-patrons-du-ferroviaire-prive>